République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

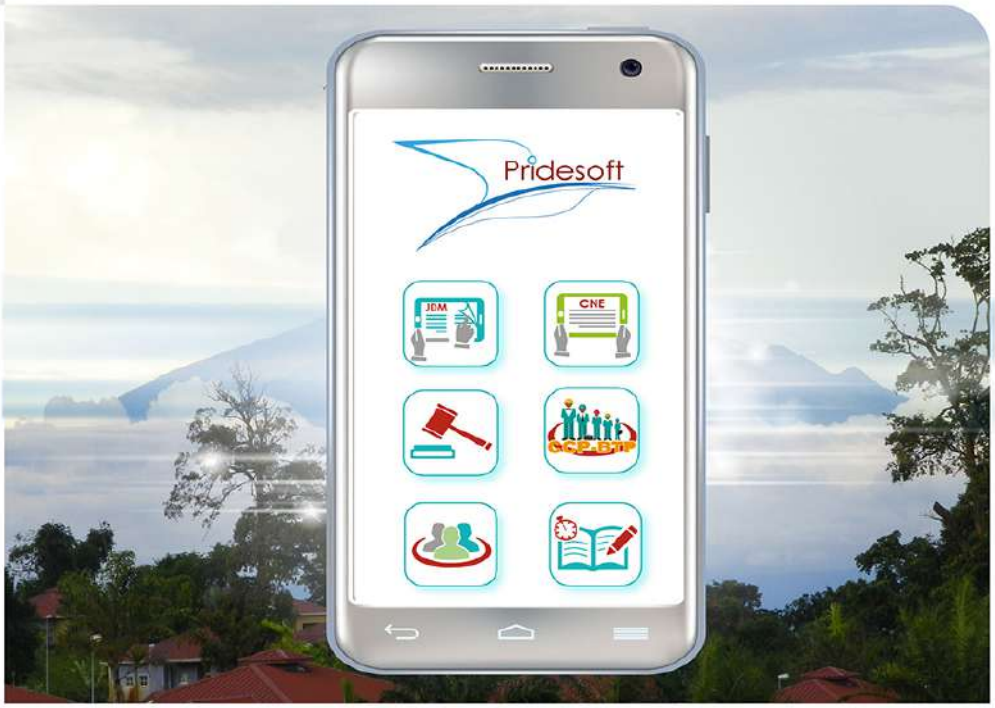

Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE 03 BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS 01 TRANSPORT 01

ADMINISTRATION 09

N° 2960

18 Décembre 2023

18 December 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	09420/23/D/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY Lire
	Titre/objet	DECISION N°09420/23/D/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 02/10/2023 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°18/22/LC/SDCC/CIPM DU 20 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PEINTURES POUR SERIGRAPHIE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT A LA SODECOTON
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
2	**Reference**	02 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002 DU 10/12/2023RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 DU 19/12/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN (1) MINI BUS, A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB), ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
3	**Reference**	011/MINEPAT/SG/UNCP/SPM Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°011 /MINEPAT/SG/UNCP/SPMDU 15 DEC 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES LA DEMANDE DE COTATION N°06/DC/MINEPAT/PIDACC/CSPM/23 DU 03 NOVEMBRE 2023 RELATIVE A L'AQUISITION DU MATERIEL DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES SOUS PROJETS CHAINE DE VALEURS EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
4	**Reference**	09420/23/D/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY Lire
	Titre/objet	DECISION N°09420/23/D/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 02/10/2023 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°18/22/LC/SDCC/CIPM DU 20 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PEINTURES POUR SERIGRAPHIE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT A LA SODECOTON
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	COMMUNIQUE N°022/C/RN/D42/CDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°022/C/RN/D42/CDPM/2023 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/RN/D42/CDPIVI/2023 DU 23/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSÉ + DEUX (02) BUREAUX AU LYCÉE DE 6IDZAR, ARRONDISSEMENT DE FIGUIL, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	ADDITIF N°01 A/S 087/AONO/CUD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 087/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 20 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
7	**Reference**	11605/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	DECISION N°11605/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 15/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°84/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/07/23 POUR LA FOURNITURE DE TROIS LOTS EQUIPEMENTS DE COUPE DE PERCAGE ET DE TARAUDAGE A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	11509/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT Lire
	Titre/objet	DECISION N°11509/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT DU 15/12/23 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°114/23/AONO/SDCC/CIPM DU 03/10/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PERIPHERIQUES INFORMATIQUES A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	096/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°096/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE N° 05061-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/OFV DU 03 OCTOBRE 2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA LIASION PK13-LOGBESSOU-LENDI-BANGUE DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	23-00198/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 23-00198/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2023 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 006 /LC/MINPMEESA/APME/CIPM/2020 PASSE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°006027/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE4/MTS DU 26 OCTOBRE 2020POUR OBJET LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES COMPLEMENTAIRES ET GEOTECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CA-PME) DE DOUALA (PROGRAMME TRANSFAGRI).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
11	**Reference**	21/AONO/CIPM/C-MGA/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/CIPM/C-MGA/2023 DU 13/12/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE FLEUVE LOM A WAKASSO DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-12-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	011/AONO/C-BASCHEO/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	11/AONO/C-BASCHEO/SG/CIPM/2023 DU 29/11/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE NGOUROU FOULBE,COMMUNE DE BASCHEO,DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	22-12-2023
13	**Reference**	22/AONO/CIPM/C-MGA/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 22/AONO/CIPM/C-MGA/2023 DU 13/12/2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE FLEUVE LOM A WAKASSO (PROGRAMME D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES 2023).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-12-2023
14	**Reference**	11603/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°11604/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 15/12/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°113/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/10/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) CHAUDIERES A GASOIL POUR LES HUILERIES DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	04/DC/C-BASCH/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	L'ACQUISITION DE QUATRE TRICYCLES AU PROFIT DES GIC FEMMES FIDELES DE BASCHEO, GIC FEMMES NARRAL NDO'ON DE KATAKO. GIC SOBIRABE GOLA DE KERZING ET LA SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE MAÏS « SOCOOPMAB »DE BASCHEO
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	22-12-2023
16	**Reference**	91/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 91/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE N° 05061-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/OFV DU 03 OCTOBRE 2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA LIASION PK13-LOGBESSOU-LENDI-BANGUE DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023 & SUIVANTS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
17	**Reference**	06/DCO/C-BASCH/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPUI PAR L'ACQUISITION DE 06 MOTOS POMPES ; 20 BOTTES ; 20 GANTS ; 20 PULVERISATEURS ; 10 ARROSOIRS ; 05 CHARRUES ; 05 PORTES TOUT ; 04 BROUETTES ; 10 PELES ; 20 RATEAUX ET 20 HOUES A CHACUN DES GICS SUIVANTS : GIC AMANA DE ZARIA, GIC REMOBE DE WOURO NAOUDE . GIC KAOUTAL DE WOURO NAOUDE . GIC COOP-KAOUTAL SEYO DE SABONGARI SOUKI, GIC NARROUBE DE NARO KOUBADJE, GIC KAOUTEN NDEMEN DE KOUBADJE, GIC RISKOU DEMRL DE WOURO LADDE, GIC BARKA DEMRI DE LARIA, GIC GORKO DE BASCHEO ET GIC TINARE DEMRI DE BASCHEO. DANS LA COMMUNE DE BASCHEO .DEPARTEMENT DE LA BENOUE , REGION DU NORD
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	22-12-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
18	**Reference**	05/DCO/C-BASCH/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ACQUISITION ET INSTALLATION DE 04 MOULLINS A ECRASER ET MOUDRE LES CEREALES AU PROFIT DES ASSOCIATIONS /GIS DANS LES LOCALITES DE DJALINGO BELEL, DE KACKATCHIA, DE MBOULMI BALDAYEL ET WOURO-KODJOLI (LOT 1) ET APPUI PAR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE QUATRE MOULINS A DECORTIQUER ET A MOUDRE LES CEREALES AU PROFIT DES GICS TAMMOUDE DEMRI DE FOULBERE, GIC MUTUEL DES AGRO-ELEVEURS DE WOURO NENE ,GICS DES FEMMES (REWBE NARRAI) DE BASCHEO FEMMES (ETA LARA) DE HAMAKOUSSOU (LOT 2). DANS LA COMMUNE DE BASCHEO .DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	22-12-2023
19	**Reference**	001/ASMI/CUG/C2DCR/CLS/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATIOIM A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/CUG/C2DCR/CLS/2023 DU 08/12/2023 POUR LA PRESELECTION DES PERSONNES /STRUCTURES DE GESTION DU RESTAURANTS DU JARDIN AN 2000 REALISE DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »- GAROUA
	Nature de prestation	Prestation Intellectuelle
	Date de cloture	08-01-2024
20	**Reference**	ADDITIF N°01 A/S 082/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°082/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DES POPULATIONS DES QUARTIERS SOUS-EQUIPES OU MAL DESSERVIS DE LA VILLE DE DOUALA. PHASE 3 : AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS, QUARTIER BONABERI, 4E ARRONDISSEMENT.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°09420/23/D/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 02/10/2023 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°18/22/LC/SDCC/CIPM DU 20 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PEINTURES POUR SERIGRAPHIE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT A LA SODECOTON

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

vu l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu la Loi N7017/011 du 12 juillet 2017 portant statut Général des entreprises Publiques;

Vu le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marches des entreprises publiques ;

Vu Les statuts de la SODECOTON ;

Vu la Résolution du 20 juin 2016, portant nomination du Directeur General de la SODECOTON;

vu La Résolution N° 09/CA/SODECOTON du 31 mai 2019 fixant les à la passation, à l'exécution et au contrôle de l'exécution des marches de la SODECOTON;

vu La Demande de Cotation N°18/22/DCO/SDCC/ClPM du 02 Août 2022 pour la fourniture d un lot de peintures pour sérigraphie, sécurité et environnement à la SODECOTON ;

Vu La lettre-commande N°8/22/LC/SDCC/CIPM pour la fourniture d'un lot de peinture pour sérigraphie, sécurité et environnement à la SODECOTON ;

Vu La lettre du 11 janvier 2023 portant mise en demeure de l'entreprise TISAP SARL B.P. 4120 DOUALA ;

Vu le Procès-verbal de constat de carence du 12 Juillet 2023 ;

Vu les pièces versées au dossier,

DECIDE :

Article 1 : En application des dispositions de l'article 50 de la Résolution N° 09/CA/SODECOTON du 31 mai 2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, a l'execution et au controle des marchés de la SODECOTON, la lettre-commande N°18/22/LC/SDCC/CIPM du 20 septembre 2022 pour la fourniture d'un lot de peintures pour sérigraphie, sécurité et environnement à la SODECOTON compter de la date de signature de la présente décision, resiliee, pour défaillance du cocontractant, l'Entreprise TISAP SARL B.P. 4120 DOUALA _

Article 2 : L'entreprise susvisée est, en conséquence, interdite de soumissionner a un marche public à la SODECOTON pour une durée de deux (02) ans. Pendant la période d'interdiction, celle-ci ne peut faire acte de candidature, ni co-traiter ou sous-traiter tout ou partie des prestations objet de la commande publique à la SODECOTON sauf dérogation spéciale exclusivement accordée par le Conseil d'Administration.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout ou besoin sera.

GAROUA le 2 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

ADDITIF N°002 DU 10/12/2023RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 DU 19/12/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN (1) MINI BUS, A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB), ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Participation et origine
	Au lieu de ... La participation à cette consultation est ouverte à toutes les concessionnaires automobiles installés au Cameroun.
	Lire plutot La participation à cette consultation est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun capables de livrées ladite fourniture.

2	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHIER JOINT

BINGUELA le 14 Décembre 2023

Le DIRECTEUR

MELOKOL EPSE EVINA NDO G.N

PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE BASSIN DU NIGER COMPOSANTE TCHAD

DÉCISION N°011 /MINEPAT/SG/UNCP/SPMDU 15 DEC 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES LA DEMANDE DE COTATION N°06/DC/MINEPAT/PIDACC/CSPM/23 DU 03 NOVEMBRE 2023 RELATIVE A L'AQUISITION DU MATERIEL DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES SOUS PROJETS CHAINE DE VALEURS EN PROCÉDURE D'URGENCE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE COORDONNATEUR NATIONAL,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2008/220 du 04 juillet 2008 portant Organisation du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

Vu Le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000013/MINEPAT du 24 août 2020 portant création, organisation et fonctionnement du cadre institutionnel d'exécution du Programme de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) au Cameroun;

Vu la Décision N°000000682/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF du 31 août 2020 portant désignation d'un Coordonnateur National du Programme de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN)-Cameroun;

Vu L'arrêté N°330/A/MINMAP du 09 septembre 2020 portant création d'une commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN)-Cameroun ;

Vu L'avis de Consultation N°06/DC/MINEPAT/PIDACC//CSPM/23 du 03 novembre 2023 relative à l'acquisition du matériel dans le cadre de la mise en œuvre des sous projets chaine de valeurs en procédure d'urgence ;

Vu le rapport d'analyse des offres de la Demande de Cotation N°06 /DC/MINEPAT/PIDACC/CSPM/23 du 03 novembre relative à l'acquisition du matériel dans le cadre de la mise en œuvre des sous projets chaine de valeurs en procédure d'urgence ;

Vu la proposition d'attribution N°0019/L/CSPM/2023;

Article 1er : le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire de la Demande de Cotation susmentionnée:

N°	Soumissionnaire	Montant HT	Montant TTC	Délai
1	STE MOSEB SARL Tél: 651 75 93 96	11 957 500 F CFA	14 259 319	15 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 15 Décembre 2023

Le COORDONNATEUR

MINTYENE BRIAND JOHN

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°09420/23/D/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 02/10/2023 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°18/22/LC/SDCC/CIPM DU 20 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PEINTURES POUR SERIGRAPHIE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT A LA SODECOTON

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

vu l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu la Loi N7017/011 du 12 juillet 2017 portant statut Général des entreprises Publiques;

Vu le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marches des entreprises publiques ;

Vu Les statuts de la SODECOTON ;

Vu la Résolution du 20 juin 2016, portant nomination du Directeur General de la SODECOTON;

vu La Résolution N° 09/CA/SODECOTON du 31 mai 2019 fixant les à la passation, à l'exécution et au contrôle de l'exécution des marches de la SODECOTON;

vu La Demande de Cotation N°18/22/DCO/SDCC/ClPM du 02 Août 2022 pour la fourniture d un lot de peintures pour sérigraphie, sécurité et environnement à la SODECOTON ;

Vu La lettre-commande N°8/22/LC/SDCC/CIPM pour la fourniture d'un lot de peinture pour sérigraphie, sécurité et environnement à la SODECOTON ;

Vu La lettre du 11 janvier 2023 portant mise en demeure de l'entreprise TISAP SARL B.P. 4120 DOUALA ;

Vu le Procès-verbal de constat de carence du 12 Juillet 2023 ;

Vu les pièces versées au dossier,

DECIDE :

Article 1 : En application des dispositions de l'article 50 de la Résolution N° 09/CA/SODECOTON du 31 mai 2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, a l'execution et au controle des marchés de la SODECOTON, la lettre-commande N°18/22/LC/SDCC/CIPM du 20 septembre 2022 pour la fourniture d'un lot de peintures pour sérigraphie, sécurité et environnement à la SODECOTON compter de la date de signature de la présente décision, resiliee, pour défaillance du cocontractant, l'Entreprise TISAP SARL B.P. 4120 DOUALA _

Article 2 : L'entreprise susvisée est, en conséquence, interdite de soumissionner a un marche public à la SODECOTON pour une durée de deux (02) ans. Pendant la période d'interdiction, celle-ci ne peut faire acte de candidature, ni co-traiter ou sous-traiter tout ou partie des prestations objet de la commande publique à la SODECOTON sauf dérogation spéciale exclusivement accordée par le Conseil d'Administration.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout ou besoin sera.

GAROUA le 2 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

PRÉFECTURE DE MAYO LOUTI

COMMUNIQUE N°022/C/RN/D42/CDPM/2023 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/RN/D42/CDPIVI/2023 DU 23/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSÉ + DEUX (02) BUREAUX AU LYCÉE DE 6IDZAR, ARRONDISSEMENT DE FIGUIL, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMEMT DU MAYO LOUTI, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE, COMMUNIQUE :

Par Décision Préfectorale **N°967 /DP/RN/D42/CDPiVI/2023 du 17/10/2023**, l'avis d'Appei d'Offres National Ouvert N°001Bis/A0N0/RN/D42/CDPM/2023 du 23/05/2023 pour les travaux de construction d'un bloc de trois (03).salles de classe + deux (02) bureaux au Lycée de BIDZAR, Arrondissement de FIGUIL. Département du MAYO-LOUTI, Région du NORD, est **ANNULE**

Les trois (03) Entreprises ayant postulé pour cet Appel d'Offres peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offrës auprès de la Commission Départementale de passation des Marchés Publlcs du MAYO LOUTI.

Passé ce délai, ces offres seront détruites Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera./-

GUIDER le 17 Octobre 2023

Le PRÉFET

SADI Gilles

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 087/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 20 NOVEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DANS LA VILLE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en neuf (09) exemplaires dont un original et sept (07) copies + une (01) copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, BP 43 Douala, TEL 237 233 421 509 ; Fax : 233 42 69 ; au plus tard le **14/12/2023** à **12 heures 00**, **heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 087/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 20 Novembre 2023

TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DANS LA VILLE DE DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Présentation de l'offre

Enveloppe A- volume 1 : Pièces Administratives ;

Enveloppe B- Volume 2 : Offre technique ;

Enveloppe C- Volume 3 : Offre Financière.

1	Remises des offres
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en neuf (09) exemplaires dont un original et sept (07) copies + une (01) copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, BP 43 Douala, TEL 237 233 421 509 ; Fax : 233 42 69 ; au plus tard le **20/12/2023** à **12 heures 00** , **heure locale** et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 087/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 DU 20 Novembre 2023** **TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DANS LA VILLE DE DOUALA** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».** **Présentation de l'offre** Enveloppe A- volume 1 : Pièces Administratives ; Enveloppe B- Volume 2 : Offre technique ; Enveloppe C- Volume 3 : Offre Financière.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **14/12/2023** à **13 heures 00, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés N°1 de la Communauté Urbaine de Douala dans la salle de Réunion sise au Cercle Municipale et Multimédia de Douala Ier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **20/12/2023** à **13 heures 00, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés N°1 de la Communauté Urbaine de Douala dans la salle de Réunion sise au Cercle Municipale et Multimédia de Douala Ier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

3	Autres
	Au lieu de ... N/A

3	Autres

Lire plutot

Le Maire de la Ville de Douala informe les Soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres suscité que les modifications et les éclaircissements suivants sont apportés au titre de l'additif n°01 :

1. **A. Au niveau de la Pièce n° 7 — Bordereau des prix Unitaires (BPU),** Le **Bordereau des prix Unitaires** est modifié comme suit **(Annexel) ;**
2. **B. Au niveau de la Pièce n° 8 — Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE),** Le **Détail Quantitatif et Estimatif** est modifié comme suit **(Annexe 2) ;**

Par ailleurs, la date de dépôt des offres initialement prévue le **14 Décembre 2023,** est reportée au **20 Décembre 2023** à **12 heures,** heure locale. Le dépouillement suivra ce même jour à **13 heures.**

Le reste sans changement/.

DOUALA le 13 Décembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°11605/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 15/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°84/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/07/23 POUR LA FOURNITURE DE TROIS LOTS EQUIPEMENTS DE COUPE DE PERCAGE ET DE TARAUDAGE A LA SODECOTON

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le dossier d'appel d'offre international ouvert N°084/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/07/2023 pour la fourniture de trois lots des équipements de coupe, de perçages et de taraudage à la sodecoton à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°1113/23/SDCC/CIPM DU 25/09/2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er : La société ci-après est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU SAHEL (SDS)	22 514 736	**180 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2		19 580 731	**180 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
3		8 102 716	**180 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°11509/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/GT DU 15/12/23 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°114/23/AONO/SDCC/CIPM DU 03/10/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PERIPHERIQUES INFORMATIQUES A LA SODECOTON

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant L'appel d'offre national ouvert N°114/23/AONO/SDCC/CIPM DU 16/11/2023 pour la fourniture d'un lot de périphériques informatiques à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°151/23/SDCC/CIPM DU 16/11/2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er : Les ETS E-MAX ci-après cités, sont retenus comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée:

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	**ETS E-MAX** **B.P 1194 GAROUA**	**68 986 125**	**60 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 15 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°096/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE N° 05061-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/OFV DU 03 OCTOBRE 2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA LIASION PK13-LOGBESSOU-LENDI-BANGUE DANS LA VILLE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,
Vu la Constitution ;
Vu La Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
Considérant la lettre n° N°05061-23/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/OFV du 03 Octobre 2023 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics, pour les travaux d'aménagement de la liaison PK13-LOGBESSOU-LENDI-BANGUE dans la ville de Douala, pour un montant de **11 097 927 00** (**Onze milliards quatre-vingt-dix-sept-millions neuf cent vingt-sept mille**) FCFA TTC suivant les dispositions de l'article 110 (3) du Code des Marchés Publics ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 16 Novembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant la proposition d'attribution N° 026/LLEH/EWCO/CIPM1/2023 Du 16 Novembre 2023 ;
Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise **CHINA FIRST ENGINEERING COMPANY CAMEROON (CFHECC)**, B.P. : *6532* Douala, *Tel. : (237) 677 87 01 56* est déclarée attributaire du marché relatif à la Consultation restreinte susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	**CHINA FIRST ENGINEERING COMPANY CAMEROON (CFHECC)** *B.P: 6532 Douala* *Tel : (237) 677870156*	**11 097 927 000 (Onze milliards quatre-vingt-dix-sept millions neuf cent vingt-sept mille)**	**24**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

DECISION N° 23-00198/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2023 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 006 /LC/MINPMEESA/APME/CIPM/2020 PASSE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°006027/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE4/MTS DU 26 OCTOBRE 2020POUR OBJET LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES COMPLEMENTAIRES ET GEOTECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (CA-PME) DE DOUALA (PROGRAMME TRANSFAGRI).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,

Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun ;
Vu la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises au Cameroun ;
Vu la loi N° 2015/01 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 ;
Vu la loi N°2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
Vu la loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;
Vu la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat des autres entités Publiques ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;
Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/629 du 25 octobre 2018 portant réorganisation de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
Vu le décret no 2014/543 du 10 Décembre 2014 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
Vu le décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu la Lettre-Circulaire n° 0005 /LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 Précisant les mesures à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.
Vu la circulaire n° 000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;
Vu la Lettre-Commande N° 006 /LC/MINPMEESA/APME/CIPM/2020passée suivant autorisation de gré à gré *N°006027/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE4/MTS du* 26 octobre 2020pour objet la réalisation des études architecturales complémentaires et géotechniques en vue de la construction du Centre d'Accompagnement des Petites et Moyennes Entreprises (CA-PME) de Douala (Programme TRANSFAGRI) ;
Vu l'Ordre de service n°21-0004/OS/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2021 portant suspension des travaux signé le 12 Mars 2021 ;
Vu la lettre N°05819-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT du 21 Novembre 2023 autorisant la résiliation de la Lettre-Commande N° 006 /LC/MINPMEESA/APME/CIPM/2020 ;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1er – La Lettre-Commande N° 006 /LC/MINPMEESA/APME/CIPM/2020passée suivant autorisation de gré à gré *N°006027/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE4/MTS du* 26 octobre 2020pour objet la réalisation des études architecturales complémentaires et géotechniques en vue de la construction du Centre d'Accompagnement des Petites et Moyennes Entreprises (CA-PME) de Douala (Programme TRANSFAGRI) est à compter de la date de signature de la présente décision, résiliée pour site litigieux non imputable à l'entreprise .

Article 2 : –Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, puis communiquée partout où besoin sera. /.

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/CIPM/C-MGA/2023 DU 13/12/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE FLEUVE LOM A WAKASSO DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du financement Fonds Routier du MINTP - Exercices 2023 et suivants, le Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, relatif à la maîtrise d'oeuvre de rexécutlon des travaux de construction d'un pont sur le fleuve LOM à WAKASSO dans la Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :
Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes:

- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution est de 8 499 638 (huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent trente-huit) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais Installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).
7. Financement

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du MINTP- Ligne Fonds Routier - Exercices 2020 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Générai de la Commune de MEiGANGA dès publication du présent avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux de ladite Commune et dans le JDM de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de MEiGANGA dès publication du présent avis par voie de presse écrite, dans ie JDM de l'ARMP et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de MEiGANGA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Commune de MEiGANGA au plus tard le à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATfCNAL OUVERT N° 21/AONO/CIPM/C-MGA/ 2023 DU 13/12/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE FLEUVE LOM A WAKASSO DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de 20 mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO et d'un montant de Cent soixante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-douze (169 992) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours après ta date limite de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières du soumissionnaire si celui-ci a obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 28/12/25023 à 10 heures précises par la Commission interne de Passation des marchés placée auprès de la Commune de MEIGANGA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que le soumissionnaire ayant obtenu la note d'au moins 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement des délais accordés par la Commission;
- Fausse déclaration ou alors pièce falsifiée
- Note technique inférieur à 70/100 points ;

Critères essentiels

Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence	20 points
Logistique	10 points
personnel clé	40 points
Références du Consultant	10 points
Calendrier des activités	15 points
Présentation du dossier	5 points

Ces critères sont détaillés par des sous-critères au niveau du RPAO.
Les offres financières du soumissionnaire ne seront ouvertes pour la suite de la procédure qu'au cas où ce dernier aurait obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100.

15. Attribution

Le consultant sera choisi sur la base du rapport qualité/coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA.

NGAOUNDERE le 13 Décembre 2023

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE BASCHEO

11/AONO/C-BASCHEO/SG/CIPM/2023 DU 29/11/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE NGOUROU FOULBE,COMMUNE DE BASCHEO,DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de BASCHEO, Maître d'Ouvrage, sollicite des offres en vue de la réalisation d'un forage productif équipé de pompe à motricité tiumaine dans la localité de Ngourou Fouibé, commune de Baschéo, Département de Bénoué, Région du Nord. En-procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

La République du Cameroun a reçu un financement de j'Union Européenne pour la mise en œuvre du Programme de Développement Économique et Social des Villes Secondaires exposées aux facteurs d'instabilités (PRODESV), qui fait l'objet d'un contrat de délégation entre l'Union Européenne et la Kreditanstalt fur Wiederaufbau (KfW). Il se propose d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du contrat pour lequel ce Dossier d'Appel d'Offres est publié.

3. Cout Prévisionnel

0

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

Le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) a été adressé aux Entreprises figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

- **ETS IBRAMO 696 85 2820 Cameroun**

- ETSYADJOULDE 696 0217 50 Cameroun

- ETS PACO 660 90 15 95 Cameroun

6. Financement

l'Union Européenne et la Kreditanstalt fur Wiederaufbau (KfW). Il se propose d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du contrat pour lequel ce Dossier d'Appel d'Offres est publié.

7. Consultation du Dossier

Les entreprises sélectionnées peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet én.-français contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non^ remboursable à la recette municipale d'un montant de trente mille (30 000) Francs CFA, équivalent à environ cent sept (107) Euros. Ce montant sera majoré le cas échéant, des frais d'envoi par courrier Express du DAO, de cinq mille (5 000) Francs. CFA, soit environ huit (8) Euros, pour les Candidats non-résidents qui le désirent.

8. Acquisition du Dossier

Les entreprises sélectionnées peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet én.-français contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non^ remboursable à la recette municipale d'un montant de trente mille (30 000) Francs CFA, équivalent à environ cent sept (107) Euros. Ce montant sera majoré le cas échéant, des frais d'envoi par courrier Express du DAO, de cinq mille (5 000) Francs. CFA, soit environ huit (8) Euros, pour les Candidats non-résidents qui le désirent.

9. Remises des offres

Les offres en langue Française ou Anglaise devront être soqmjpson 07 exemplaires dont 01 originale et 06 copies.La date limite de dépôt des offres est le **22/12/2023 au plus tard à 10 heures** précises au secrétariat du Maire de la Commune de Baschéo BP 1214 Garoua. Toute offre reçue en retard sera rejetée.

10. Delai de Livraison

Il est prévu que les travaux soient réalisés dans un délai de trois (03) mois maximum.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres qui resteront valides quatre-vingt-dix (90) jours, doivent comprendre « une garantie de soumission », délivrée par une BANQUE DE PREMIER ORDRE ou par une SOCIETE D'ASSURANCE AGREEE PAR LE MINISTERE EN CHARGE DES FINANCES, pour un montant de : cinq cent dix miile (170 000) FCFA soit 2% de t'enveloppe prévisionnelie. ; La garantie de soumission n'est pas une pièce administrative, par conséquent, son absence ou sa non-conformité entraînera le rejet de l'offre au moment de l'évaluation.

12. Recevabilité des Offres

Les offres en langue Française ou Anglaise devront être soqmjpson 07 exemplaires dont 01 originale et 06 copies à l'adresse ci-dessous, au plus tard le22/12/2023 à 10 heures. La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de plis se fera le **22/12/2023 à 11 heures** précises en présence d'un représentant par soumissionnaire qui ie souhaite.

14. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualification :

a) Présence de deux (02) contrats et procès-verbaux (PV) de réception des travaux ou prestations de l'entreprise dans le domaine hydraulique au cours des années 2020,2021 et 2022).

b) Expérience en tant qu'entrepreneur principal dans la réalisation des projets des forages d'au moins deux (02) marchés des travaux de similaire.

15. Attribution

Une entreprise sera choisie conformément aux procédures décrites dans le présent DAO et aux « Règles pour l'engagement des entreprises dans le cadre de la Coopération financière avec les pays en développement » disponibles sur le site Web : www.kfw.de

16. Durée Validité des Offres

quatre-vingt-dix (90) jours

17. Renseignements Complémentaires

Pour plus amples renseignements, veuillez contacter le Service Technique de la Commune de BASCHEO dont l'adresse est donnée ci-dessous, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à la même adresse, tous les jours ouvrables de 10 heures à 15 heures.

Maire de la Commune de BASCHEO Email ; souaiboumaigari@gmail.com, Tel ; 690 86 30 00/696 5711 15

BASHEO le 29 Novembre 2023

Le MAIRE

SOUAIBOU

COMMUNE DE MEIGANGA

APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 22/AONO/CIPM/C-MGA/2023 DU 13/12/2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE FLEUVE LOM A WAKASSO (PROGRAMME D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES 2023).

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la commune de Meiganga, Autorité Contractante lance pour le compte de de la Commune de Meiganga, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux sus-indiqués.

L'objet de l'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de construction d'un pont sur le fleuve LOM à WAKASSO, (PROGRAMME D'ET^TRETIEN DES ROUTES COMMUNALES 2023 ET SUIVANTS).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les opérations ci-après :
N° PRIX DESIGNATION DES TRAVAUX
SERIE 000 : INSTALLATIONS
SERIE 100: NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
SERIE 300: ASSAINISSEMENTS DRAINAGE
SERIE 400: OUVRAGES D'ART
SERIE 500: SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE
SERIE 600: DIVERS

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des étides préalables est de 212 490 940 FCFA.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent avis.est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droits camerounais installées en République du Cameroun ayant une bonne expérience dans la réalisation des ouvrages d'arts.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2023 Ligne Fonds Routier.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Meiganga. Tél. : 693 86 33 33 dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage et au Journal de L'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Meiganga. Tel. : 693 86 33 33 sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Meiganga. d'une somme non remboursable de Cent mille (150 000) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra idenitifler l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermées et scellées dont :

- l'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- l'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) :
- l'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des odres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Chaque oftre. rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés au Secrétariat Général de la Commune de Meiganga, Tel : 693 86 33 33. au plus tard le 28/12/2023 à 10 heures. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22/AONO/CIPM/C-MGA/2023 DU 13/12/2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE FLEUVE LOM A WAKASSO (PROGRAMME D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES 2023).
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de (18) dix-huit mois.

11. Cautionnement Provisoire

Cautionnement provisoire (garantie de soumission) : 2% du montant prévisionnel Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de trente (30) jours à compter de la date initiale de remise des offres d'un montant de 4 249 900 FCFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres seront irrecevables. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certiiiées conformes par le service émetteur, conforméinent aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administraiives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 28/12/2023 à 11 précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Meiganga.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :
L'étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
3éme étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :
a) Dossier administratif liiconiplet pour :
Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des otïres ;
Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :
La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
Un Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
Une note d'organisation et méthodologie incohérente avec la consistance des travaux ;
Non justification de la possession en propre du matériel minimum suivant :

- Une bétonnière ;
- Un véhicule pick-up ;
- Une motopompe.

Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances d'au moins : 150 000 000 FCFA ;
Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ;
N'avoir pas satisfait (21) critères sur l'ensemble des trente (10) critères existants.
c) **Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après** :
Une soumission timbrée, datée et signée ;
•' Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors T'VA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages, signé ci daté à la dernier page ,
Le devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté ;
Les sous - détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages signé et daté à la dernier page.
d) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

Critères essentiels :
L'évaluation des offres techniques sera faite sur 30 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :
a) Présentation des offres sur 1 critère
b) L'attestation et le rapport documenté de visite de site sur 2 critères ;
c) Le personnel d'encadrement proposé sur 11 critères ;
d) Le matériel à mobiliser sur 8 critères ;
e) Les Références du Soumissionnaire sur 3 critères ;
f) Méthodologie et organisation sur 5 critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique et administratif peuvent être obtenus auprès des services de la Commune de Meiganga ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mbéré.

NGAOUNDERE le 13 Décembre 2023

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°11604/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 15/12/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°113/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/10/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) CHAUDIERES A GASOIL POUR LES HUILERIES DE LA SODECOTON

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE:

Par décision N°11603/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/HM DU 15/12/2023 l'appel d'offres international ouvert N ° 113/23/

GAROUA le 15 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE BASCHEO

L'ACQUISITION DE QUATRE TRICYCLES AU PROFIT DES GIC FEMMES FIDELES DE BASCHEO, GIC FEMMES NARRAL NDO'ON DE KATAKO. GIC SOBIRABE GOLA DE KERZING ET LA SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE MAÏS « SOCOOPMAB »DE BASCHEO

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Demande de Devis pour l'acquisîtion de quatre tricycles au profit des GIC dans la Commune de Baschéo.

2. Consistance des prestations

Afin de préparer une offre pertinente, vous devez examiner attentivement et comprendre le contenu des documents suivants :

a) Contexte ;

b) Lettre d'invitation ;

c) Fiche d'Instructions ;

d) Spécifications techniques détaillées et calendrier de livraison des marchandises ;

e) Formulaires types ;

f) Conditions générales ;

g) Déclaration d'engagement.

3. Cout Prévisionnel

0

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La présente Demande de Cotation (DC) a été adressée aux Entreprises figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

ETS SSA 697923588 CAMEROUN

ETS PACO ETS FILS 691107716 CAMEROUN

ETS AMS 696617923 CAMEROUN

6. Financement

FEICOM

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation complet en français peut être obtenu à la Commune de BASCHEO

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation complet en français peut être obtenu à la Commune de BASCHEO contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non remboursable à la recette municipale de cinq mille (5 000) Francs CFA HTVA, équivalent à huit (8) Euros. Ce montant aura majoré le cas échéant, des frais d'envoi par courrier Express du DC, de **cinq mille (5 000) Francs CFA**, soit environ huit (8) Euros, pour les Candidats non-résidents qui le désirent

9. Remises des offres

Les offres en langue Française ou Anglaise devront être déposées sous plis fermé dans une seule enveloppe'en 07 exemplaires dont 01 original et 06 copies au secrétariat de la Commune de BASCHEO, au plus tard le **22/12/2023 à 10 heures**.

10. Delai de Livraison

Le fournisseur devra livrer les produits aux sites des bénéficiaires, les installer et former les bénéficiaires à leur utilisation.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

s. La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes unen présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le **22/12/2023 à 11 heures.**

14. Critères d'évaluation

Afin de préparer une offre pertinente, vous devez examiner attentivement et comprendre le contenu des documents suivants :

a) Contexte ;

b) Lettre d'invitation ;

c) Fiche d'Instructions ;

d) Spécifications techniques détaillées et calendrier de livraison des marchandises ;

e) Formulaires types ;

f) Conditions générales ;

g) Déclaration d'engagement

15. Attribution

Un Fournisseur sera choisi conformément aux procédures décrites dans le présent dossier de consultation.

16. Durée Validité des Offres

Le fournisseur devra livrer les produits aux sites des bénéficiaires, les installer et former les bénéficiaires à leur utilisation. La clé de répartition des matériels est jointe.

17. Renseignements Complémentaires

Le Dossier de Consultation complet en français peut être obtenu à la Commune de BASCHEO

BASHEO le 29 Novembre 2023

Le MAIRE

SOUAIBOU

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 91/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE N° 05061-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/OFV DU 03 OCTOBRE 2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA LIASION PK13-LOGBESSOU-LENDI-BANGUE DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023 & SUIVANTS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°**096/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 du 17 Novembre 2023**, déclaré attributaire du marché relatif à la consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	**Soumissionnaire**	**Montant** (FCFA TTC)	**Délai** (en mois)
Unique	**CHINA FIRST HIGHWAY ENGINEERING COMPANY CAMEROON(CFHECC)** *B.P: 6532 Douala* *Tel : (237) 677870156*	**11 097 927 000 (Onze milliards quatre-vingt-dix-sept millions neuf cent vingt-sept mille)**	**24**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, *Au 1.049, Rue Pasteur 210, Immeuble SCI à Bonanjo – 5e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune* dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 17 Novembre 2023

Le ADJOINT AU MAIRE

SOLLE Gérémie

COMMUNE DE BASCHEO

APPUI PAR L'ACQUISITION DE 06 MOTOS POMPES ; 20 BOTTES ; 20 GANTS ; 20 PULVERISATEURS ; 10 ARROSOIRS ; 05 CHARRUES ; 05 PORTES TOUT ; 04 BROUETTES ; 10 PELES ; 20 RATEAUX ET 20 HOUES A CHACUN DES GICS SUIVANTS : GIC AMANA DE ZARIA, GIC REMOBE DE WOURO NAOUDE . GIC KAOUTAL DE WOURO NAOUDE . GIC COOP-KAOUTAL SEYO DE SABONGARI SOUKI, GIC NARROUBE DE NARO KOUBADJE, GIC KAOUTEN NDEMEN DE KOUBADJE, GIC RISKOU DEMRL DE WOURO LADDE, GIC BARKA DEMRI DE LARIA, GIC GORKO DE BASCHEO ET GIC TINARE DEMRI DE BASCHEO. DANS LA COMMUNE DE BASCHEO .DEPARTEMENT DE LA BENOUE , REGION DU NORD

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Demande de devis pour l'appui par l'acquisition de 06 motos pompes ; 20 bottes ; 20 gants ; 20 pulvérisateurs ; 10 arrosoirs ; 05 charrues ; 05 portes tout ; 04 brouettes ; 10 pelles ; 20 râteaux et 20 houes dans certains GICS de la commune de Baschéo.

2. Consistance des prestations

Afin de préparer une offre pertinente, vous devez examiner attentivement et comprendre le contenu des documents suivants :

a) Contexte ;

b) Lettre d'invitation ;

c) Fiche d'Instructions ;

d) Spécifications techniques détaillées et calendrier de livraison des marchandises ;

e) Formulaires types ;

f) Conditions générales ;

g) Déclaration d'engagement.

3. Cout Prévisionnel

0

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La présente Demande de Cotation (DC) a été adressée aux Entreprises figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

- **ETS SSA 697 92 35 88 CAMEROUN**

- ETS PACO ETS FILS 691 10 7716 CAMEROUN

- ETS AWIS 696 61 79 23 CAMEROUN

6. Financement

Le financement est assuré par le FEICOM

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation complet en français peut être obtenu à la Commune de BASCHEO

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation complet en français peut être obtenu à la Commune de BASCHEO contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non remboursable à la recette municipale de **cinq mille (5 000) Francs** CFA HTVA, équivalent à huit (8) Euros. Ce montant aura majoré le cas échéant, des frais d'envoi par courrier Express du PC, de cinq mille (5 000) Francs CFA, soit environ huit (8) Euros, pour les Candidats non-résidents qui le désirent

9. Remises des offres

Les offres en langue Française ou Anglaise devront être déposées sous plis fermé dans une seule enveloppe en 07 exemplaires dont 01 originale et 06 copies au secrétariat de la Commune de BASCHEO, au plus tard le **12 /12/2023 à 10 heures**

10. Delai de Livraison

Le fournisseur devra livrer les produits aux sites des bénéficiaires, les installer et former les bénéficiaires à leur utilisation.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes ,en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le

22/12/2023 à 11 heures.

14. Critères d'évaluation

Afin de préparer une offre pertinente, vous devez examiner attentivement et comprendre le contenu des documents suivants :

a) Contexte ;

b) Lettre d'invitation ;

c) Fiche d'Instructions ;

d) Spécifications techniques détaillées et calendrier de livraison des marchandises ;

e) Formulaires types ;

f) Conditions générales ;

g) Déclaration d'engagement.

15. Attribution

Un Fournisseur sera choisi conformément aux procédures décrites dans le présent dossier de consultation

16. Durée Validité des Offres

Le fournisseur devra livrer les produits aux sites des bénéficiaires, les installer et former les bénéficiaires à leur utilisation.

17. Renseignements Complémentaires

Le Dossier de Consultation complet en français peut être obtenu à la Commune de BASCHEO

BASHEO le 29 Novembre 2023

Le MAIRE

SOUAIBOU

COMMUNE DE BASCHEO

ACQUISITION ET INSTALLATION DE 04 MOULLINS A ECRASER ET MOUDRE LES CEREALES AU PROFIT DES ASSOCIATIONS /GIS DANS LES LOCALITES DE DJALINGO BELEL, DE KACKATCHIA, DE MBOULMI BALDAYEL ET WOURO-KODJOLI (LOT 1) ET APPUI PAR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE QUATRE MOULINS A DECORTIQUER ET A MOUDRE LES CEREALES AU PROFIT DES GICS TAMMOUDE DEMRI DE FOULBERE, GIC MUTUEL DES AGRO-ELEVEURS DE WOURO NENE ,GICS DES FEMMES (REWBE NARRAI) DE BASCHEO FEMMES (ETA LARA) DE HAMAKOUSSOU (LOT 2). DANS LA COMMUNE DE BASCHEO .DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

demande de devis pour l'acquisition et l'installation de 4 moulins à écraser et moudre les céréales au profit des associations/GICS dans la commune de Baschéo

2. Consistance des prestations

Afin de préparer une offre pertinente, vous devez examiner attentivement et comprendre le contenu des documents suivants :

a) Contexte ;

b) Lettre d'invitation ;

c) Fiche d'Instructions ;

d) Spécifications techniques détaillées et calendrier de livraison des marchandises ;

e) Formulaires types ;

f) Conditions générales ;

g) Déclaration d'engagement.

3. Cout Prévisionnel

0

4. Allotissement

La présente demande de cotation est constituée en deux lots

5. Participation et origine

La présente Demande de Cotation (DC) a été adressée aux Entreprises figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

ETS SSA 697923588 CAMEROUN

ETS PACO ET FILS 691107716 CAMEROUN

ETSAMS 696617923 CAMEROUN

6. Financement

Le financement est assuré par le FEICOM

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation complet en français peut être obtenu a la Commune de BASCHEO

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation complet en français peut être obtenu a la Commune de BASCHEO contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non remboursable à la recette municipale de cinq mille (5 000) Francs CFA HTVA, équivalent à huit (8) Euros. Ce montant aura majoré le cas échéant, des frais d'envoi par courrier Express du DC, de **cinq mille (5 000) Francs CFA**, soit environ huit (8) Euros, pour les Candidats non-résidents qui le désirent.

9. Remises des offres

Les offres en langue Française ou Anglaise devront être déposées sous plls fermé dans une seule enveloppe en 07 exemplaires dont 01 originale et 06 copies au secrétariat de la Commune de BASCHEO, au plus tard le **22/12/2023 à 10 heures.**

10. Delai de Livraison

Le fournisseur devra livrer les produits aux sites des bénéficiaires, les installer et former les bénéficiaires à leur utilisation.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

La procédure de remise des offres par voie électronique n'est pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le **22/12/2023 à 11 heures.**

14. Critères d'évaluation

Afin de préparer une offre pertinente, vous devez examiner attentivement et comprendre le contenu des documents suivants :

a) Contexte ;

b) Lettre d'invitation ;

c) Fiche d'Instructions ;

d) Spécifications techniques détaillées et calendrier de livraison des marchandises ;

e) Formulaires types ;

f) Conditions générales ;

g) Déclaration d'engagement.

15. Attribution

Un Fournisseur sera choisi conformément aux procédures décrites dans le présent dossier de consultation.

16. Durée Validité des Offres

Le fournisseur devra livrer les produits aux sites des bénéficiaires, les installer et former les bénéficiaires à leur utilisation.

17. Renseignements Complémentaires

Le Dossier de Consultation complet en français peut être obtenu a la Commune de BASCHEO

BASHEO le 29 Novembre 2023

Le MAIRE

SOUAIBOU

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

AVIS DE SOLLICITATIOIM A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/CUG/C2DCR/CLS/2023 DU 08/12/2023 POUR LA PRESELECTION DES PERSONNES /STRUCTURES DE GESTION DU RESTAURANTS DU JARDIN AN 2000 REALISE DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »- GAROUA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans le cadre du programme **C2D-Urbain «Capitales Régionales**, le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain a élaboré avec les Communautés Urbaines de Bafoussam, Bertoua et Garoua (CRI) auxquelles se sont ajoutées celles de Bamenda et Maroua (CR2), des Programmes d'Investissements Prioritaires (PIP) dans ces cinq (05) villes.

Ce programme vise cinq (05) objectifs spécifiques : (i) améliorer la mobilité urbaine et contribuer au désenclavement des quartiers ; (ii) améliorer l'accès aux services urbains de base ; (iii) améliorer le développement économique de la ville et participer à la création de revenus pour la communauté urbaine ; (iv) améliorer le cadre urbain et l'image de la ville ; (v) renforcer les capacités des communauté urbaine pour lui permettre d'assurer pleinement les compétences qui lui ont été transférées.

Le programme est conçu autour de deux composantes.

Composante 1 : Programme d'Investissement Prioritaires (PIP) visant à combler le déficit d'infrastructures des trois villes et rattraper leurs besoins en la matière : il s'agit d'un programme estimé prioritaire arrêté à 67 milliards de FCFA portant sur (i) des infrastructures de voirie et de drainage (66%), (ii) des équipements marchands (26%), (iii) des services urbains de proximité (3%), (iv) des espaces publics (5%).

La mise en œuvre de ce programme se fait sous six (06) maîtrises d'ouvrage, une centrale auprès du MINHDU (66% des investissements), et cinq (05) locales auprès des Communautés urbaines de Bafoussam, Bertoua, Garoua, Bamenda et Maroua (34% des investissements)

Composante 2 : Renforcement des capacités des maîtrises d'ouvrage locales pour que les cinq villes soient en mesure de mettre en œuvre les PIP et au-delà, mieux assurer la gestion municipale des services urbains.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ce Programme que le Maire de la ville de Garoua, Maître d'Ouvrage du volet espaces publics, souhaite, par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI), présélectionner des personnes ou structures capables d'assurer la gestion du restaurant du jardin An 2000 de la ville de Garoua.

L'ASMI est composé d'un seul lot celui de la gestion du restaurant du « Jardin An 2000 ».

L'attributaire aura pour mission, l'exploitation et la gestion du restaurant qui comprenant:

- Salle de restaurant de 184.1 m ;

- Service bàr de 29.7 ;

- Local poubelle ;

- Toilette homme ;

- Toilette femme ;

- Espace de stockage ;

- Une cuisine ;

- Un espace poubelle ;

- Un vestiaire.

Les équipements ci-après sont fournis par le Maître d'ouvrage :

1) au restaurant du jardin an 2000:

2. Objet

- des ventilateurs plafonnier ;

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ce Programme que le Maire de la ville de Garoua, Maître d'Ouvrage du volet espaces publics, souhaite, par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI), présélectionner des personnes ou structures capables d'assurer la gestion du restaurant du jardin An 2000 de la ville de Garoua.

- Menuiserie intérieure : Bar en bois complet et rangements (réserves, cuisine, bar...)

3. Consistance des prestations

- Un Groupe électrogène insonorisé de 50 KVA y compris Inverseur automatique ;

Dans le cadre du programme C2D-Urbain «Capitales Régionales, le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain a élaboré avec les Communautés Urbaines de Bafoussam, Bertoua et Garoua (CRI) auxquelles se sont ajoutées celles de Bamenda et Maroua (CR2), des Programmes d'Investissements Prioritaires (PIP) dans ces cinq (05) villes.

Ce programme vise cinq (05) objectifs spécifiques : (i) améliorer la mobilité urbaine et contribuer au désenclavement des quartiers ; (ii) améliorer l'accès aux services urbains de base ; (iii) améliorer le développement économique de la ville et participer à la création de revenus pour la communauté urbaine ; (iv) améliorer le cadre urbain et l'image de la ville ; (v) renforcer les capacités des communauté urbaine pour lui permettre d'assurer pleinement les compétences qui lui ont été transférées.

4. Période d'éxecution

Le contrat prend effet à sa date de signature par les Parties, et en tout état de cause, après la désignation du Prestataire. Il sera conclu pour une durée déterminée à partir de la date de signature du contrat. Il pourra être reconduit plusieurs fois. Cette reconduction est soumise à l'appréciation du Maître d'Ouvrage.

En cas de manquement, le Client peut dénoncer le contrat, à tout moment, y compris pendant la première période par lettre recommandée, moyennant un préavis de deux (2) mois.

5. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'intérêt est adressé aux personnes physiqués ou morales de droit camerounais exerçant au Cameroun.

6. Financement

Programme d'Investissement Prioritaires (PIP) visant à combler le déficit d'infrastructures des trois villes et rattraper leurs besoins en la matière

7. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme tels, comportant les volumes 1,2 et 3 sous pli fermé au cabinet du Maire de la ville de Garoua à la Communauté Urbaine de Garoua , au plus tard le **08/01/2024 à 10 heures précises**, heure locale.

Avec mention :

AVIS DE SOLLICITATIOIM A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/CUG/C2DCR/CLS/2023 DU 08/12/2023 POUR LA PRESELECTION DES PERSONNES /STRUCTURES DE GESTION DU RESTAURANTS DU JARDIN AN 2000 REALISE DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »- GAROUA

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Composition du dossier

Les candidats à cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées en trois (03) volumes :

? Volume 1 : Pièces administratives

Le volume 1 comprendra les documents administratifs suivants, originaux ou conformes, datant de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

1. Une demande d'attribution timbrée (deux timbres communaux) ;

2. Une attestation de non faillite délivrée par le Greffier en Chef du siège de l'entreprise le cas échéant ;

3. Une attestation de visite des lieux signée du soumissionnaire sur l'honneur ;

4. Une attestation de non occupation d'un espace marchand de la.Commimauté Urbaine de Garoua délivrée par l'administration de la CUG ;

5. Une déclaration précisant la ou les filières d'activités commerciales des cinq dernières années adressées à Monsieur le Maire de la ville de Garoua

6. Les fiches de suivi de l'impôt libératoire ou patente de 2019 à 2022 dûment établit au nom du postulant par les services compétents et attestant la qualité du commerçant ou prestataires de service ;

7. Un registre de commerce délivré par le greffe du tribunal de première instance du domicile de l'entreprise soumissionnaire ;

8. Une attestation de capacité financière d'un montant de cinq millions (5 000 000) FCFA délivrée par une banque de premier ordre ;

9. Les références du soumissionnaire dans l'exploitation et la gestion des restaurants ou salle recevant du public ;

10. L'attestation et le plan de localisation des bureaux du siège ou de domicile et des sites annexes éventuels ;

11. Une copie certifiée conforme de la patente ou impôt libératoire en cours de validité certifiée par le service émetteur le cas échéant ;

12. La carte de contribuable en cours de validité certifiée par le service émetteur le cas échéant ;

13. Le certificat d'imposition en cours de validé certifiée par le service émetteur le cas échéant ;

14. Une attestation de non redevance délivrée par les services des impôts ;

15. Un engagement sur l'honneur et conformément à la loi en vigueur à ne pas pratiquer de sous location en cas d'attribution.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entrainera la non recevabilité de la candidature du soumissionnaire après un délai (après remise des offi-es) préalable de 48h.

? Volume 2 : Dossier technique

1. Un curriculum vitae du gestionnaire de l'Entreprise ou la personne postulante ;

2. Une description de la société ou du soumissionnaire assorti d'un aperçu de son expérience dans le cadre de la gestion et de l'exploitation du restaurant. Cette description doit notamment indiquer les caractéristiques et qualifications du personnel à employer, les montants des prétendus contrats (provisoire et définitif). (Joindre des pièces justificatives : copies claires et lisibles des contrats et attestation de bonne exécution des contrats).

3. Un descriptif de la méthodologie et du plan de gestion proposés pour la rentabilité des espaces loués ;

4. La composition de l'équipe de gestion, par poste, ainsi que les taches qui sont confiées à chacun de ses membres accompagnée des curriculums vitae récemment signés par lesdits personnels dans le domaine objet du présent avis au cours des trois (03) dernières années, ainsi que les contacts téléphoniques des responsables pouvant attester de la véracité desdites informations ;

5. Une description du menu qui sera mis en œuvre durant la gestion du restaurant ainsi que les différents tarifs qui seront appliqués ;

6. Un point sur la créativité du restaurateur, la projnqtion des pjats locaux déjà Région, l'ouverture aux autres cultures et menus des autres contrées du pays et du monde ;

7. Un point sur l'ameublement et la décoration du restaurant avec photos des meubles et .tables, et un plan 2D et 3D pour illustrer le rendu final (il est rappelé qued'ameublement; les couverts, les charges d'eau, de gardiennage et d'électricité ainsi que l'entretien et le nettoyage seront à la charge du gérant).

NB : tous les CV datés et signés devront être accompagnés d'une copie certifiée conforme des diplômes de qualification le plus élevé de chaque personnel proposé.

? Volume 3 : Dossier financier

1. Une soumission avec le montant en chiffre et en lettre de la proposition du candidat pour le loyer mensuel à verser à la Communauté Urbaine ;

2. Un détail chiffré sur les différentes charges fixes liées à la gestion du restaurant (loyer, charge du personnel, charges eau et électricité, approvisionnements et foumitures, entretien, gardiennage, meubles, couverts, sécurité, télé, téléphone.....) :

3. Le chiffre d'affaire du candidat des trois dernières années (2020, 2021, 2022).

9. Critères d'évaluation

Le dossier sera évalué suivant les critères ci-après :

Critères éliminatoires :

• Dossier administratif incomplet ou absence des pièces administratives aux prescriptions du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt ;

• Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

• Pièces scannées et en cas de non présentation de l'originale après une durée de 48h ;

• Absence ou insuffisance de la capacité financière ;

Critères essentiels :

Les critères essentiels d'évaluation des propositions seront les suivants :

• Présentation générale de l'offre du soumissionnaire ;

• Présentation de l'organigramme de l'entreprise le cas échéant ;

• Références professionnelles du gestionnaire dans le domaine objet du présent avis ;

• Respect des engagements pour les montants des futurs contrats ;

• Pertinence de la qualification et compétence du personnel employé ;

• Expérience requis du personnel dans le domaine objet du présent avis au cours des trois (03) dernières années.

10. Renseignements Complémentaires

Pour des besoins de renseignements complémentaires d'ordre technique, les intéressés sont invités à appeler au n° 675 23 45 22, E-mail : ismakangar@yahoo.fr avec copie à : c2dcapitalesregionales@gmail.com au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres.

11. Evaluation et publication des resultats

Les offres seront évaluées par une Sous-commission Ad-Hoc constituée ainsi qu'il suit :

Président ; Le Maire de la ville de Garoua ou son représentant ;

Rapporteur : Le Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Communauté Urbaine Membres :

- Le Coordonnateur National du Programme C2D Urbain Capitales Régionales ou son représentant ;

- Le Chef de Mission de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ou son représentant local (AT);

- Le Délégué Régional MINHDU/NORD ou son représentant ;

-Le Délégué Régional MINDDEVEL/NORD ou son représentant ;

- Le Délégué Régional du Tourisme et Loisirs du NORD ;

- Le Receveur Municipal de la CUG ;

- Le Directeur des Affaires Administratives et Financières de la CUG;

- Le Coordonnateur de la Cellule Locale de Suivi : Membre ;

- le Sous-Directeur des Infrastructures.

La gestion sera attribuée au candidat ayant les qualifications techniques et financières et qui aura proposé un taux de loyer mensuel le plus élevé.

GAROUA le 8 Décembre 2023

Le MAIRE

GOURA BELADJI

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°082/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DES POPULATIONS DES QUARTIERS SOUS-EQUIPES OU MAL DESSERVIS DE LA VILLE DE DOUALA. PHASE 3 : AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS, QUARTIER BONABERI, 4E ARRONDISSEMENT.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français, devra être déposée à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de Passation des Marchés Publics, sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, Douala B.P. 43 Douala - Numéro de téléphone : (+237) 233 421 509, Numéro de télécopie : (+237) 233 421 509 - Adresse électronique :jem7essoka@yahoo.fr avec copie à martekey@yahoo.fr, en neuf (09) exemplaires dont un (01) original, sept (07) copies physiques et une (01) copie numérique sur clé USB ou CD ROM, marqués comme tels, contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **20 Décembre 2023** à **12h00 heure** locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** **N° 082AONO/CUD/ CIPM N°1/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENTS ET D'EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS DANS LE 4e ARRONDISSMENT DE DOUALA (BONABERI), COMPTANT POUR LA PHASE 3 DU PROJET D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DES POPULATIONS DES QUARTIERS SOUS-EQUIPES OU MAL DESSERVIS DE LA VILLE DE DOUALA** **« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français, devra être déposée à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de Passation des Marchés Publics, sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, Douala B.P. 43 Douala - Numéro de téléphone : (+237) 233 421 509, Numéro de télécopie : (+237) 233 421 509 - Adresse électronique :jem7essoka@yahoo.fr avec copie à martekey@yahoo.fr, en neuf (09) exemplaires dont un (01) original, sept (07) copies physiques et une (01) copie numérique sur clé USB ou CD ROM, marqués comme tels, contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **04 Janvier 2024** à **12h00 heure** locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** **N° 082AONO/CUD/ CIPM N°1/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENTS ET D'EQUIPEMENTS SOCIO-COLLECTIFS DANS LE 4e ARRONDISSMENT DE DOUALA (BONABERI), COMPTANT POUR LA PHASE 3 DU PROJET D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DES POPULATIONS DES QUARTIERS SOUS-EQUIPES OU MAL DESSERVIS DE LA VILLE DE DOUALA** **« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des Offres sera effectuée le **20 Décembre 2023** à **13h00 heure**, heure locale, par la Commission Interne de la Passation des Marchés n°1 de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo. **N.B**. : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des Offres sera effectuée le **04 Janvier 2024** à **13h00 heure**, heure locale, par la Commission Interne de la Passation des Marchés n°1 de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo. **N.B**. : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Le Maire de la Ville de Douala, communique au titre de l'additif n°01 que le délai de dépôt des offres initialement prévu pour le **20 décembre 2023** est renvoyé au **04 Janvier 2024**. Le reste est sans changement. /

DOUALA le 14 Décembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm